Huit mois pour faire l'Europe

Le congrès de Vienne a mauvaise réputation dans l'historiographie française, mais peut-être l'aura-t-il un peu moins grâce à l'étude structurée et argumentée que lui consacre Thierry Lentz.

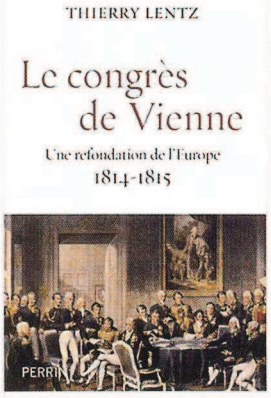

Prévu par le traité de Paris du 30 mai 1814, ce congrès est original par ses acteurs (trois cents délégations), ses objectifs et son déroulement. Y participent souverains, chefs de gouvernement, ministres, et non plus de simples ambassadeurs comme précédemment. Talleyrand conteste rapidement la mainmise des quatre grandes puissances (Autriche, Grande-Bretagne, Prusse, Russie) sur les délibérations, et il obtient gain de cause au nom du droit des gens, et en jouant de la rivalité des uns et de l'appui circonstanciel des autres. Des questions multilatérales sont débattues et trouvent leurs solutions : préséances diplomatiques, libre navigation sur les fleuves interétatiques, traite des Noirs. La Grande-Bretagne, pragmatique dans sa volonté d'obtenir la liberté du commerce et des voies maritimes, aura satisfaction. L'Autriche, préoccupée de réorganisations territoriales, recouvrera sa domination en Italie du Nord et abandonnera toute prétention sur les Pays-Bas. Si le détricotage de l'Allemagne napoléonienne et l'encerclement de la France font l'unanimité, la façon de le faire butte sur la Pologne et la Saxe. Le Tsar ne cède pas sur la première. Talleyrand a été missionné pour sauver le trône du roi de Saxe, parent de Louis XVIII. Le compromis sera conclu au détriment partiel de la Prusse, éclatée en deux morceaux, dont l'un sur le Rhin. Mais, outre que Talleyrand ne pouvait faire mieux dans la mesure où il lui fallait sauver une Saxe même réduite, Thierry Lentz montre que le reproche est anachronique.
Le retour de l'île d'Elbe intervient en plein congrès. La date choisie fut sans doute une erreur diplomatique de Napoléon en facilitant la réaction immédiate et concertée des délégués des puissances présents à Vienne. Par un ricochet complexe, Murat y perdra son trône de Naples. Depuis lors, le congrès a prouvé son efficacité en évitant l'embrasement général à chaque occasion de conflit. Avec cette étude qui n'oublie ni les portraits de personnalités, ni les fêtes, ni les tractations affectives et financières, l'auteur réactualise la naissance balbutiante de l'Europe des nations.

J.J.

Thierry Lentz
Le congrès de Vienne. Une refondation de l'Europe 1814-1815
Paris, Perrin, 2013, 382 p., 24 €

L'autopsie-vérité de l'Empereur

Pendant cinquante ans, le docteur Goldcher, praticien et enseignant, a observé et critiqué les hypothèses et élucubrations sur la cause du décès de Napoléon. Il nous livre son diagnostic personnel, basé pour l'essentiel sur le rapport d'autopsie d'Antommarchi.

Après seize années de fièvre médiatique (1994-2009), la température est retombée dans l'affaire de l'empoisonnement de Napoléon et de la mise en examen du général Montholon, sauf chez quelques inconditionnels partisans des mystères et secrets de l'histoire. Alain Goldcher écrit à son tour le récit de la captivité de l'Empereur, des péripéties de la prise en charge (ou de l'absence de prise en charge) de son état de santé, de l'évolution de sa maladie et de l'établissement des rapports d'autopsie. Il conclut que la présence non létale d'arsenic dans certains cheveux conservés de Napoléon est plus certainement liée aux conditions de vie de l'Empereur ou à des traitements de préservation qu'à des manœuvres criminelles.
Ceci étant, de nombreux médecins veulent en connaître plus sur la nature et l'origine de sa maladie. Les décennies ont vu fleurir les hypothèses allant des plus sérieuses aux plus saugrenues, le rapport d'autopsie "enrichi", publié par Antommarchi en 1825, n'ayant que compliqué le débat. Aujourd'hui, l'hypothèse hépatique (liée à l'erreur initiale de diagnostic d'O'Meara) étant évacuée, le diagnostic d'ulcère gastrique (perforé-bouché) semble évident mais s'accompagne-t-il du développement d'un cancer ? C'est le débat qui agite et partage régulièrement les médecins-historiens et auquel le docteur Goldcher apporte une contribution argumentée et originale.
En opposition avec ses confrères Di Constanzo et Lugli, plus récents partisans de l'hypothèse cancéreuse malgré l'absence et l'impossibilité d'analyses histologiques, l'auteur privilégie la thèse de l'ulcère, provoqué par le stress de la captivité et sans doute aggravé d'une infection par la bactérie Helicobacter Pylori, découverte en 1982 seulement et fort présente chez les originaires de Corse. Mais la présence d'un ulcère, même ignoré et non traité, ne suffit pas à elle seule à justifier le décès et c'est là qu'intervient le diagnostic complémentaire du docteur Goldcher (p. 353 et suiv.).

Jacques Macé

Docteur Alain Goldcher
Napoléon Ier, l'ultime autopsie
préface de Jean Tulard, de l'Institut, avant-propos du docteur Jean-François Lemaire
Paris, Éditions SPM, 2012, 414 p., 36 €